

CANAL+

LE DECODEUR HD
1 000 FCFA TTC*
~~10 000~~ FCFA TTC*
+ INSTALLATION OFFERTE

25 BILLETS D'AVION
A/R POUR DUBAI
400 ABONNEMENTS
D'UN AN A TOUT CANAL+

FESTIVAL
DE CADEAUX!

Bobbo Saliou

“Il n'y a pas de C2d
à Ngaoundere”



Le maire de la ville fait un bilan de l'exercice écoulé et évoque les projets routiers en cours de réalisation. p. 7

Prix 400 F Cfa
N° 3936

le jour

Directeur de la publication
Haman Mana

Lundi 12 juin 2023

lejourquotidien@yahoo.fr

https://lejour.cm

faire savoir, faire voir, faire parler, faire comprendre

Pipeline Tchad-Cameroun

Batailles entre représentants camerounais à Cotco



Pp. 2-3

Schisme à l'Eec

Atanga Nji en sapeur pompier

P. 5



Gouvernance

Confusion au Padesce

P. 6

Cabale contre Jean Claude Ottou Un cybercriminel présumé en détention à Kondengui

P. 5



www.afrilandfirstbank.com

Quand vient le temps d'investir,
pensez Afriland First Bank

L'intérêt de la clientèle est notre priorité



Cotco : cacophonie dans la défense des intérêts

Pétrole. Une divergence de la partie camerounaise éclate au grand jour sur le contentieux entre actionnaires de cette société stratégique.

La représentation de l'Etat du Cameroun (ministère des Finances) au sein du conseil d'administration de la société Cotco assurée par Mme Judith Menguele restera-t-elle inchangée ? La volonté du chef de l'Etat est selon toute vraisemblance le statut quo : « Faisant suite à la note du 30 mai 2023 que vous avez adressée à Monsieur le président de la République, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il instruit le maintien de Mme Menguele Judith dans ses fonctions de représentante du ministère des Finances au conseil d'administration de la société Cotco », tranche cette note confidentielle du ministre d'Etat secrétaire général de la présidence de la République adressée le 8 juin dernier à l'Administrateur directeur général de la Société nationale des hydrocarbures (SNH), relayée sur les réseaux sociaux.

La question de la représentation du ministère des Finances au sein du conseil d'administration de Cotco a été soulevée par l'administrateur directeur général de la SNH dans une note qu'il a adressée le 30 mai 2023 au ministre des Finances, consultée par Le Jour. L'Adg de la SNH porte à la connaissance du ministre des Finances « que, au cours de la session du conseil d'administration de Cameroon Oil Transportation Company (Cotco) du 24 mai 2023 qui s'est tenue à Paris, en France, [Ndlr la] représentante [Ndlr du ministère des Finances] dans ledit conseil, Mme Menguele Judith, s'est illustrée par des prises de position contraires à celles du représentant de la SNH, manifestant ainsi publiquement une divergence de la partie camerounaise sur le dossier.»



Savannah Energy

Selon la note de l'Adg de la SNH, la divergence a été établie au grand jour quant aux résolutions proposées par Savannah Energy sur les activités bancaires de Cotco, le remplacement du Président directeur général de Cotco et le rapport d'activités de la société, résolutions que n'a pas approuvées Mme Menguele. Or, ajoute l'Adg, « la SNH, dans la perspective d'augmenter significativement sa participation dans Cotco, a conclu un partenariat stratégique avec Savannah Energy, qui prévoit un soutien mutuel, dans la gestion de la société.»

L'Adg de la SNH note par ailleurs que la représentante du ministère des Finances a

pris part aux assemblées générales ordinaires organisées par le Tchad au terme du conseil d'administration, en l'absence de la SNH et Savannah Energy, « bien que n'ayant aucun pouvoir de représentation de la SNH, seul actionnaire de Cotco pour l'Etat du Cameroun. » Pour l'Adg, cette situation conforte « le Tchad dans ses prétentions hégémoniques sur cette société stratégique, et traduit un refus de collaborer avec la SNH, dans la défense des intérêts du Cameroun dans Cotco.»

Dans cette cacophonie, quels sont finalement les intérêts du Cameroun dans Cotco ? Et qui porte aujourd'hui ces intérêts ? Le 24 mai dernier à Paris, la représentante du ministère des Fi-

nances a pris des positions contraires à celles du représentant de la SNH au sein du conseil d'administration sur des résolutions clés portant notamment sur les activités bancaires de Cotco, le remplacement du Président directeur général de Cotco et le rapport d'activités de la société. De qui tenait-elle cette ligne de conduite contraire à la position de la SNH ? L'instruction ferme du président de la République pour le maintien de Mme Menguele Judith dans ses fonctions de représentante du ministère des Finances au conseil d'administration de la Cotco est-elle une caution qui se rapproche finalement bien de la position du Tchad dans ce contentieux ?

Il faut rappeler que la So-

ciété des hydrocarbures du Tchad et l'Etat du Tchad détiennent désormais, depuis le 22 mai dernier, 53,77% du capital social et de droit de vote dans Cotco SA à la suite de l'acquisition des intérêts pétroliers du groupe Petronas dans le champ pétrolier de Doba au Tchad, et dans l'oléoduc Tchad-Cameroun. L'Etat du Cameroun à travers la Société nationale des hydrocarbures détient, lui, 5,17% du capital social et de droit de vote dans Cotco SA. L'Etat du Tchad est de ce point de vue l'actionnaire majoritaire de Cotco SA depuis mai dernier.

Participation dans Cotco

Un communiqué du gou-

vernement tchadien consécutif aux assemblées générales de Cotco à Paris laisse entendre qu'en tant qu'actionnaires majoritaires, la République du Tchad et la SHT prennent les mesures nécessaires, « en consultation avec les autorités camerounaises », pour nommer un nouveau Directeur général dans les meilleurs délais, par le biais du conseil d'administration de Cotco SA. « Dans un esprit de coopération et conformément aux orientations des plus hautes autorités des deux pays, le Tchad a entamé des discussions avec le Cameroun pour augmenter la participation camerounaise dans le capital de COTCO SA et mettre en place une gestion partagée de l'entreprise par les deux pays. » Un communiqué de presse signé du Directeur général de Cotco en date du 2 juin dernier, prend le contre-pied de la communication du gouvernement tchadien en indiquant que la « prétendue Assemblée Générale du 24 mai 2023 s'est tenue de manière irrégulière, en violation des statuts et du droit OHADA, du fait de l'absence de certains actionnaires de la société, et en dépit de son report régulièrement effectué par son PCA.»

Dans ces conditions, que devient le « partenariat stratégique » annoncé par la SNH avec Savannah Energy pour augmenter significativement la participation du Cameroun dans Cotco ? La résolution de la crise diplomatique entre le Tchad et le Cameroun, avec le retour annoncé de l'ambassadeur en poste à Yaoundé, après son rappel à N'Djamena dévoile une cacophonie et surtout d'étranges divergences entre Camerounais, dans la défense des intérêts du Cameroun dans Cotco.

C.T.

Le Tchad veut contrôler l'argent de Cotco

Mesure. Revendiquant le statut de nouvel actionnaire majoritaire, le gouvernement demande aux banques hébergeant les comptes de l'entreprise dans la zone Cémac, ainsi que la Béac, de ne pas exécuter les instructions de mouvements de fonds provenant des dirigeants qu'il a révoqué.

Une divergence entre représentants du Cameroun éclate au grand jour dans le contentieux entre actionnaires de Cotco alors que le gouvernement du Tchad a informé les banques où sont domiciliés les comptes de Cotco SA dans la zone Cémac, ainsi que la Banque des Etats de l'Afrique centrale (Béac), de ne pas exécuter les instructions de mouvements de fonds provenant des dirigeants de Cotco, en particulier vers l'étranger. Concrètement, le Tchad sollicite de la Béac, de Citybank Cameroun, Citybank Gabon, la « suspension de toutes demandes de transfert de fonds vers l'étranger provenant des comptes de

Cotco » logés dans ces banques. Toutefois, les paiements des salaires des employés camerounais et tchadiens de Cotco SA, ainsi que les impôts, taxes et contributions sociales dues aux administrations publiques du Cameroun et du Tchad ne sont pas concernés par ces restrictions.

Qu'est-ce qui fonde cette demande du Tchad ? La Société des hydrocarbures du Tchad et l'Etat du Tchad détiennent désormais, depuis le 22 mai dernier, 53,77% du capital social et de droit de vote dans Cotco SA à la suite de l'acquisition des intérêts pétroliers du groupe Petronas dans le champ pétrolier de

Doba au Tchad, et dans l'oléoduc Tchad-Cameroun. L'Etat du Cameroun à travers la Société nationale des hydrocarbures détient, lui, 5,17% du capital social et de droit de vote dans Cotco SA. L'Etat du Tchad est de ce point de vue l'actionnaire majoritaire de Cotco SA depuis mai dernier.

Le gouvernement du Tchad fonde par ailleurs sa demande sur les effets de l'Assemblée générale de Cotco tenue dans l'après-midi du 24 mai dernier à Paris en France, « dont la régularité a été attestée par la présence d'un huissier de justice », qui a décidé de la révocation avec effet immédiat du mandat des administrateurs Joseph Pagop, Antoine Ri-

chard, Nicolas Beattie, Yacine Wafi, Roger Schaeffer, et Nicolas Blanpré. Pour le Tchad, le poste de directeur général de Cotco est vacant depuis le 24 mai 2023 et « jusqu'à nouvel ordre ».

Or, Savannah Energy, qui revendique le rachat des actifs de l'américain Exxon Mobil dans Cotco, a procédé à la nomination de Nicolas de Blanpré au poste de directeur général qui est l'ancien DG de la filiale tchadienne de Savannah Energy, expulsé de N'Djamena en décembre 2022 suite au contentieux avec le gouvernement du Tchad sur la reprise des actifs d'Exxon Mobil portés par Esso Pipeline Investments Limited (EPIL)

dans le gisement pétrolier de Doba au sud du pays et sur le l'oléoduc Tchad-Cameroun. Opposées au rachat des actifs de EPIL par Savannah Energy dans leurs pays, les autorités tchadiennes les ont nationalisées. Le contentieux né de ce désaccord est toujours pendant devant la Cour internationale d'arbitrage de la Chambre de commerce internationale de Paris.

L'intérimaire de Nicolas de Blanpré, en la personne de Soumahoro Khalif Allah Ahmed Stéphane est lui aussi contesté. Dans un communiqué signé le 1er juin 2023, un collectif d'avocats avec Me Michel Voukeng et Me Guy Alain Tougoua, remet en cause l'in-

térim de M. Soumahoro. « Monsieur Soumahoro Khalif Allah Ahmed Stéphane (...) n'est pas et ne peut être le directeur général, même par intérim de Cotco, parce que Monsieur Nicolas de Aubin de Blanpre a été désigné le 24 mai 2023 administrateur et directeur général de Cotco par le Conseil d'administration, sous réserve de la validation de cette promotion par l'Assemblée générale, et le ministère chargé de l'Emploi. (...) Une opposition judiciaire a été autorisée contre l'ensemble des actes et correspondances sociales de sieur Soumahoro Khalif Allah Ahmed Stéphane.

C.T.

du Cameroun

“Nos clients ont été autorisés à former opposition”

Me Michel Voukeng. L'avocat au barreau du Cameroun a été constitué par un collectif d'intérêts à Cotco, pour attaquer des actes du directeur par intérim.



Quels sont Les fondements et les objectifs du collectif pour lequel vous-même et Me Tougoua êtes constitués ?

Le fondement de notre intervention est notre constitution par des clients, victimes des exactions d'un imposteur en pleine prestidigitacion au sein d'une entreprise où certains servent depuis 25 ans. Notre objectif est de révoquer les douloureux actes injustes et illégaux infligés à ces chefs de famille sans histoire par un manager.

Le communiqué publié par ce Collectif évoque une opposition judiciaire qui devait être examinée le 2 juin dernier. Qu'en est-il ?

Nos clients ont été autorisés à former opposition au grand manège, mais aussi à attaquer en révocation et en suspension des actes du directeur par intérim prétendu, à leur égard. Sauf, petite cause grand effet aidant, l'actionnaire majoritaire de Cotco est sorti lui aussi. Parce qu'elle considère la dir-

geance actuelle de Cotco comme de l'imposture. Et cela arrange notre défense. Évoquée à l'audience du 2 juin, la cause a été renvoyée au 7 juin pour production de nos pièces.

D'un côté, une tentative de report de l'Assemblée générale, de l'autre, la révocation de tous les Administrateurs y compris le président directeur général, Maître, qu'est-ce qui oppose la République du Tchad à Esso Pipeline Investments Limited ? Quelles en sont les issues possibles ?

Le contentieux entre les actionnaires n'est pas dans le champ de notre défense. Par contre l'actionnaire majoritaire (ou au moins un actionnaire) est d'accord avec le postulat majeur de notre défense : à savoir que la dirigeance actuelle de Cotco est une imposture inacceptable. Pour les Tchadiens, mais également pour nos clients victimes innocentes de ce management étrange.

Propos recueillis par C.T. In Le Jour du 6 juin 2023

Corruption ou motivation ?

Notre pays, plus exactement notre administration, s'enfoncé dans de petites combines qui sont en passe de devenir de véritables lois tacites. Pour le moment, elles ne sont que des habitudes, de très mauvaises habitudes, dans la mesure où, sans être ni des obligations, ni des droits, elles prospèrent au vu et au su de tout le monde. Le plus curieux est le fait que tout le monde semble s'en plaindre, pendant que tout le monde fait comme tout le monde... C'est précisément dans cette situation, déplorable et pénible, que nous nous trouvons aujourd'hui, lorsque, au niveau de l'Administration, nous avons un service à solliciter. A tous les coups, nous avons, afin que notre dossier soit traité dans de bonnes conditions et relativement vite, le devoir de nous rendre intéressant auprès de la personne qui en a la charge. Et il n'y a pas mille manières de plaire à ces fonctionnaires placés sur la route difficile qu'emprunte notre dossier : il faut donner de l'argent... Pour adopter le langage qu'on utilise, on parle alors de « motivation ». Que celui qui peut comprendre comprenne !... Une bonne « motivation » ne se négocie pas. Elle est plutôt discrète ; elle prend souvent la forme élégante d'un merci adressé au bienfaiteur qui vous

a rendu service, à votre entière satisfaction, sans vous poser quelque condition que ce soit, ni vous harceler de quelque manière. En fait, le fonctionnaire ou l'agent que l'on remercie ainsi n'a fait que son travail, tel que l'avait prévu le texte de sa nomination...



Patrice Etoundi Mballa

Généralement, la « motivation » arrive après le service rendu ; il peut aussi le précéder exceptionnellement, afin que le rythme du travail connaisse une plus grande accélération. De plus, le montant de la motivation est laissé à l'entière discrétion de chaque donateur. Cependant, plus le volume de la « motivation » est conséquent, mieux vous huilez le circuit, en vous faisant, au passage, des amis qui sauront montrer, demain, beaucoup plus de zèle, quand d'autres dossiers vous concernent tomberont dans leurs mains... Compte tenu de la ma-

nière plutôt originale dont les Africains, en général, et les Camerounais, en particulier, gèrent leurs relations sociales, la « motivation » proprement dite ne fait de mal à personne. Malheureusement, les « motivations » d'aujourd'hui sont devenues vicieuses. Pire, elles sont désormais presque aussi exigeantes que les fruits de la corruption...

La corruption reste, elle, ce qu'elle a toujours été : détestable, contraignante et brutale. Elle est illégale ; mais, des Camerounais en raffolent et la pratiquent à ciel ouvert. On pourrait dire que la corruption est définitivement entrée dans nos mœurs. Tout le monde en rit, pour ne pas pleurer. En banalisant l'affaire, au niveau de la Fonction Publique, nos compatriotes disent, en rigolant, que la corruption trouve sa justification dans le fameux Article 2, qui in-

siste sur les avantages liés à la Fonction. Et ces avantages vont chercher dans tous les sens, dans tous les domaines et dans tous les Services. Prenez, par exemple, le sous-préfet du coin. Si ce Chef de Terre est invité à aller présider une palabre de famille où deux cousins se chamaillent à cause d'un bout de terrain, les deux antagonistes sont tenus de réunir chacun des dizaines de milliers de francs, pour un règlement à l'amiable qu'on va leur proposer. Bien entendu, ils ne devront pas oublier, non plus, le repas grâce auquel le sous-préfet et tous ceux qui l'accompagnent vont se refaire les forces. Le même parcours du combattant attend le paysan du village, qui ira prier le commandant de Brigade de venir constater la mort suspecte d'un voisin, dont le corps a été découvert, par hasard, dans un bosquet. L'homme en tenue ne pourra pas se déplacer, comme ça, tant qu'il n'y a pas de carburant dans le réservoir, même si la Brigade ne dispose d'aucun véhicule... Dans ce chapitre, c'est, dit-on, les fonctionnaires qui s'occupent de nos problèmes fonciers qui font le plein : là-bas, ils seraient payés en... hectares de terrain. Corruption ou motivation ? La ligne qui sépare les deux maux est de moins en moins nette...



La caric

le jour

Publiez vos annonces à partir de **5000 F cfa.**

*Améliorez votre visibilité à moindre coût.

*Faites asseoir votre notoriété

*Booster vos affaires

*Réservez votre espace sur l'adresse suivante :

lejournservicecommercial@yahoo.fr

Yaoundé : 22 04 01 85 / 96 98 62 64 / 99 74 95 85

Douala : 77 68 10 34 / 99 93 76 72

le jour

Faire savoir - Faire voir - Faire parler - Faire comprendre

Directeur de la publication :
Haman Mana

Assisté de
Mireille Souop

Edité par Le Jour Sarl
lejournquotidien@yahoo.fr
www.lejourquotidien.info
B.P. 14097 Yaoundé /
Tel (237) 222 04 01 85

Conseillers à la rédaction :

Claude Bernard Kingue
Rédacteur en chef :
Jules Romuald Nkonlak (674 55 06 11)

Rédacteurs en chef adjoints
Claude Tadjon (96 48 42 66)

Chroniqueurs :
Patrice Etoundi Mballa

Chefs de rubriques

- **La Pointe du Jour :**
Claude Tadjon

- **Actualité :**
Cécile Ambatinda

- **Economie :**
Hiondi Nkam IV (697 946 367)

- **Culture :**
Elsa Kané

- Sports :

Achille Chountsa (699 83 15 85)

Chef de desk Douala :

Hiondi Nkam IV (697 946 367)

Chef de desk Adamaoua :

Adolarc Lamissia

Chef de desk Ouest et Nord-Ouest :

Franklin Kamtche

Grand Reporter :

Hiondi Nkam IV

Cathy Yogo

Rédaction :

Hiondi Nkam IV - Franklin Kamtche - Achille

Chountsa - Moïse Moundi - Théodore Tchopa -

Chantal Kenfack - Flore Edimo - Elsa Kané -

Prince Nguimbous - Mathias Mouendé Ngamo -

David Eyengué - Cécile Ambatinda - Solière C.

Paka - Vicky Tetga - Guillaume Aimée Mete -

Aurélien Kanouo - Murielle Tchoutat

Chef de l'édition :

Cyrille Etoundi (674 93 16 51)

Responsable de la programmation et de la

planification :

Marie-Louise Nanyang

Responsable commerciale Douala : Tchinda

Dally Vanina (696 844 062)

Administration et Finances :

Léonard Damou

Idées, Recherche et

Développement :

Ferdinand Nana Payong

Conseil juridique :

Cabinet Voukeng Michel

Décès accidentel du commandant de brigade de Tsinga

Yaoundé. L'adjudant-chef Aristide Kolding a été atteint mortellement par une balle de son arme en pleine poitrine alors qu'il la nettoyait après un service samedi dernier.

Qu'est ce qui s'est réellement passé ce samedi dernier au petit matin ? Seule l'enquête ouverte pourrait élucider les causes de cet accident, ayant causé le décès brutal du commandant de brigade de Tsinga, l'adjudant-chef Aristide Kolding. Une fin de soirée tragique, pour ce sous-officier promotion 2006 des élèves sous-officiers de la Gendarmerie nationale.

Selon les informations puisées à bonne source, il s'agirait d'une fausse manœuvre de sa dotation, qui aurait mal tourné. Au terme de la réunion, l'adjudant-chef aurait sorti son arme pour la nettoyer, malheureusement, le drame s'est produit. L'arme entre ses mains, étant dirigée vers lui, selon les indiscretions, la balle serait partie se loger dans sa poitrine, sous le regard perplexe de ses collègues de la soirée. Il a été immédiatement conduit dans un établissement hospitalier de la place, où le constat de sa mort a été fait. Un acte qui restera à jamais gravé dans les mémoires des autres commandants de brigade de la ville, réunis pour la circonstance, après le service



de sécurité, dans le périmètre du Hilton Hôtel. Où selon certaines indiscretions, se trouvait une personnalité Vip vendredi soir. Ce qui expliquait le bouclage de la zone

pendant de longues heures, par les gendarmes et policiers, empêchant l'accès des différents côtés, obligeant les véhicules à changer d'itinéraire, le cordon de sécurité

qui sera levé au terme de la rencontre.

Une fois la personnalité partie, les chefs des brigades se sont réunis pour un débrief, et c'est ainsi que le pire s'est produit contre toute attente, plongeant collègues, promotionnaires, amis, connaissances et même la famille dans la consternation. Une grosse perte pour la Gendarmerie nationale, avec le départ brutal, d'un élément important dans son dispositif de sécurité de la capitale. L'ancien élément des services des renseignements généraux au Secrétariat d'Etat à la Gendarmerie nationale (SED) avant sa nomination, a marqué son territoire et les esprits, depuis sa prise de service dans cette unité. Rigoureux, discipliné, dévoué, il aura fait reculer le grand banditisme et la criminalité dans son fief. Démantelé les gangs et réseaux de contrefaçon de spiritueux, de monnaie et autres, pour le plus grand bonheur des populations qui ont retrouvé le sommeil dans la circonscription, composée des quartiers Carrière, Madagascar, Mokolo, Tsinga.

Moïse Moundi

Des femmes chantent pour dénoncer les violences

Salon international. Du 13 au 17 juin 2023, Douala et Yaoundé vibreront aux rythmes musicaux des artistes africaines pour une sensibilisation sur l'inclusion sociale de la gente féminine.



La sixième édition du salon international des Voix des femmes s'ouvre demain 13 juin à Douala et prendra fin le 17. Avec pour slogan « More Women in the music industry », ce salon est l'une des principales articulations du projet Escale Bantoo Music Export. Il a été présenté la semaine dernière. En présence des professionnels des médias, des acteurs de la musique, Guy Marc Tony Mefe le promoteur du projet, Nathalie Mefe la directrice du Salon et la chanteuse Lornoar ont présenté tous les contours de ce grand événement. Les activités de cette édition se tiendront à Yaoundé et à Douala. « A travers ce Salon, nous voulons revaloriser l'image de la femme, combattre les violences faites aux femmes et aux filles. Ce Salon est devenu en cinq éditions un outil essentiel pour l'export et la professionnalisation de nombreux artistes et professionnels de la filière musicale camerounaise, et aussi, la plus importante plateforme de networking des professionnels de la musique en Afrique centrale », explique Nathalie Mefe. Les artistes au féminin venant du Nigeria, du Tchad, du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, du Gabon et de la Côte d'Ivoire se croiseront au carrefour de la passion.

Parmi les grandes innovations de ce Salon, on note l'instauration de deux prix : le Prix Babel et le Prix Visa for Music. « Le prix Babel est le prix du meilleur spectacle du Salon de l'escale Bantoo 2023. C'est un prix pour rendre hommage à Babel, une camerounaise disparue en 2022 qui était l'une des

grandes figures de la culture camerounaise. Avec notamment le festibikutsi dont elle était la promotrice. Le prix Visa For Music est le prix du meilleur spectacle camerounais du salon de l'escale Bantoo 2023 », explique Nathalie Mefe, la directrice du Salon internationale des voix des femmes. Des conférences, des showcases, des sessions d'écoute, des concerts, un marché et des formations avec des artistes venus de toute l'Afrique meubleront ces 5 jours de festivités.

Quant au projet Escale Bantoo qui propose des solutions efficaces, facilitant aux acteurs de la filière musicale africaine en général, l'accès aux marchés internationaux mettra un accent particulier sur la structuration et la professionnalisation. « A travers ce projet, nous voulons mettre en avant la formation. Nous proposons aux jeunes acteurs culturels du secteur de la filière musicale africaine une plateforme où ils pourront se connecter à tout moment en fonction de ce qu'ils veulent apprendre. Nous allons également proposer cet outil à d'autres personnes qui font des formations afin qu'il y ait de la diversité dans l'offre », a expliqué Guy-Marc Tony Mefe. Et d'ajouter : « L'Escale Bantoo Music c'est bien sur le Salon international des Voix des femmes qui est assez connu parce qu'au-delà de donner de la parole aux femmes, c'est un espace d'échange et de rencontre entre des professionnelles de la filière musicale africaines ».

Marie Laure Mbena

Faire de la migration un outil de développement

Coopération. Cette problématique était au centre d'une activité organisée la semaine dernière par l'Organisation internationale pour les migrations.



La planète Terre est en perpétuelle mutation à cause du mouvement des personnes. L'intégration de l'économie dans le monde entier à travers les marchés favorise dans une certaine mesure le déplacement des populations qui passent d'une frontière à une autre pour s'y établir en trainant ainsi le développement du phénomène migratoire qui reste une véritable préoccupation mondiale. Selon Pr. Brusil Miranda Martine Metou, secrétaire général du ministère du Commerce, on estimait à 281 millions le nombre de migrants internationaux dans le monde en 2020, soit 3,6 % de la popu-

lation mondiale. L'augmentation des migrants internationaux au fur du temps est manifeste et près de la moitié de ces migrants sont des femmes. Les causes des migrations politiques, naturelles, environnementales, éducationnelles, institutionnelles, volontaires, forcées ; diplomatiques, professionnelles, psychologiques, professionnelle ou encore économique et commerciale.

Les villes du Cameroun en pleine croissance du fait de l'effet combiné de l'augmentation naturelle de la population et de l'attractivité de notre pays qui représente un pôle important dans la sous-région Afrique centrale. Face

à cette problématique, de nombreux défis doivent être relevés par le gouvernement et les collectivités territoriales décentralisées. Les grandes et les petites villes du Cameroun continuent d'attirer les migrants internes venant des zones rurales et les centres secondaires urbains du pays dans l'espoir d'y trouver une place dans le marché du travail et surtout les migrants internationaux qui viennent pour les raisons économiques et commerciales. Une situation qui augmente le besoin en eau, en transport, en éducation, en sécurité etc. car la mauvaise gouvernance de la migration

porte atteinte aux droits de l'homme.

Faire de la migration un outil de développement des personnes est un défi qui interpelle le gouvernement. C'est dans ce cadre qu'un talk-show sur la migration et commerce a été organisé le 8 juin 2023 à l'Institut des relations internationales du Cameroun (Iric). L'activité portait sur le thème : « Enjeux et défis pour la libre circulation en Afrique centrale. Les réflexions ont porté sur la migration comme facteur d'accélération de la libre circulation en Afrique centrale pour la réalisation des Objectifs du développement durable et du Pacte mondial pour les migrations. Le talk-show a été organisé par de la représentation du Cameroun de l'Organisation internationale pour les Migrations (OIM). L'objectif est de stimuler la réflexion, de nouer des partenariats et de construire une connaissance liée au petit commerce et à son rôle dans la promotion de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf). Cette activité a été organisée à l'intention des institutions étatiques intervenant dans les questions de commerce et de mobilité. Les travaux d'ouverture présidés par le secrétaire général du ministère du Commerce ont vu la participation des responsables du ministère des Relations internationales, de l'Organisation africaine pour la propriété intellectuelle (OAPI) et celle du directeur de l'Iric.

P.N.

le jour
Le quotidien
Souscrivez à l'offre 100%
numérique à 4 500 F Cfa / mois
www.lejour.cm

Le Minat tacle l'EEC-D

Religion. La nouvelle tendance de l'Eglise Evangélique du Cameroun a déposé son dossier de légalisation, malgré le parti pris affiché d'Atanga Nji qui communique contre elle.

Les manœuvres pour étouffer l'éclosion de l'Eglise Evangélique du Cameroun Décentralisée (Eec-D) se poursuivent. Jeudi, 8 juin 2023, Paul Atanga Nji a écrit à Euloge Yiagnigni Mfopou, pour lui rappeler la trajectoire à suivre pour donner une existence légale à la nouvelle église dont il est le coordonnateur général. En réponse à un courrier du 28 mars 2023, le ministre de l'Administration territoriale lui rappelle que « les dossiers de demande de reconnaissance juridique des associations religieuses sont introduits à la préfecture du siège de l'association ». Autrement dit, le coordonnateur a commis une erreur administrative en déposant le dossier de cette nouvelle branche de l'Eec-D directement dans ses services. Malgré un ton courtois, le patron des libertés publiques indique que dans le dossier à adresser pour appréciation à l'attention du chef de l'Etat, le requérant doit éviter qu'« aucun élément constitutif de (son) association ne suscite la moindre confusion avec l'Eec », vieille de 49 ans.



Fail inhabituel, le rappel à l'ordre du Minat est sorti en même temps qu'un communiqué à charge contre les coreligionnaires du médecin-cardiologue Yiagnigni, rendu célèbre par la mise au point d'une molécule contre la pandémie du coronavirus. Alors qu'on attendait la réaction satisfaite du bureau de l'Eec, Atanga Nji les traite de « groupe d'individus sans foi ni loi (qui) sillonnent depuis quelques temps nos villes et campagnes, se pré-

et reconnu, dirigé par le révérend pasteur Billa Mbenga Alexandre », informe-t-il.

Décentralisation

Euloge Yiagnigni minimise la polémique ainsi ouverte, pour se consacrer à l'essentiel. A l'en croire et prenant conseil des observations du Minat, le dossier de reconnaissance de l'Eec-D a été déposé ce vendredi, 9 juin 2023. A la préfecture de Yaoundé, plutôt qu'à Fouban, où ses adversaires l'attendaient pour dénoncer une dérive ethnique. En clamant l'origine pluriethnique de ses coreligionnaires, il dit se battre contre une Eglise sans équité, où « les uns sont devenus les esclaves des autres ». Leur problème n'est pas la théologie ou la liturgie, mais le management. Qu'importent les menaces, la coordination actuelle de l'Eec-D affirme se battre pour qu'une nouvelle église prenne corps, celle qui travaille pour l'épanouissement de tous ses bergers et non de « quelques éternels privilégiés », et aide la base à se développer.

Si Atanga Nji menace dans le communiqué, les sous-préfets avaient déjà pris des dispositions pour entraver l'implantation de cette nouvelle branche de l'Eec. Le 22 mai 2023, Jude Ewane Mbong, le sous-préfet de l'Arrondissement de Fouban, dans le Noun, a, sans réserve, interdit cette faction dite « décentralisée », dont le lancement avait eu lieu sur ses terres, avec quelques 200 fidèles mobilisés un jour aupara-

vant. Le chef de terre accusait la « pseudo Eec-D » de pécher par « mimétisme et concurrence déloyale à l'égard de l'Eglise Evangélique du Cameroun ; tenue des réunions clandestines et des activités non autorisées visant à déstabiliser les fidèles au sein de l'Eglise Evangélique du Cameroun (qui comportent) des menaces de trouble à l'ordre public ».

« C'est le D qui vient changer. Ceci parce qu'ayant constaté la mauvaise gestion et le mauvais management, nous avons décidé de conserver la théologie, la liturgie et de modifier le système managérial pour actuellement décharger les bergers de la gestion. Ils n'ont plus le droit de gérer l'argent. Ils doivent se concentrer sur la spiritualité dont nous avons besoin. Et laisser les laïcs gérer les biens financiers, matériels et les sources humaines. Ceci va permettre que nous bénéficions plus de ces bergers. Ainsi, nous allons les assister pour qu'ils ne soient plus dans le besoin. Nous ne changeons rien de fondamental de l'Eglise évangélique du Cameroun. C'est notre héritage », ne cesse d'expliquer le coordonnateur de l'Eec-D, Euloge Yiagnigni Mfopou, depuis le début de cette aventure. « Le ministre nous instruit de nous éloigner des insignes et de la dénomination de l'Eec. En la matière, nous n'innovons pas. Prenez seulement l'exemple de l'Eglise Presbytérienne du Cameroun, avec l'Epc, l'Epa, la Meec, etc. », souligne un de ses coéquipiers.

Franklin Kamtche

Brèves

Un cyber criminel déferé à Kondengui Cabale contre Jean Claude Ottou. Le journaliste a déposé une plainte suite à une publication à charge sur Facebook sur les prétendues pratiques de sodomie sur un jeune garçon.



Le 8 juin 2023, un homme a été déferé à la prison centrale de Yaoundé Kondengui. Le prévenu a été placé en détention provisoire pour une durée de six mois par un juge d'instruction en service au tribunal de première instance de Yaoundé-Ekounou. Il est reproché à ce jeune homme d'avoir publié ou propagé par voie de communication électronique une information de nature à porter atteinte à l'honneur ou à la considération du journaliste Jean Claude Ottou, sans pouvoir en rapporter la preuve de la véracité ou justifier la source de ladite publication. Les faits reprochés au présumé cyber criminel remontent au 14 mai 2023. Dans une publication relayée sur Facebook sous la signature d'un certain Mariano Angoume, il a été mentionné

sans preuve dans ladite publication que le journaliste Jean Claude Ottou : « aurait été tué pour avoir sodomisé un garçon de 13 ans. Le journaliste par ailleurs ancien présentateur du journal de 13h au poste national de la Crtv, choqué par cette publication accablante et préjudiciable pour sa dignité et son honorabilité a décidé de saisir le service central des Recherches judiciaires du Secrétariat d'Etat à la défense chargé de la gendarmerie par le biais d'une plainte déposée le 16 mai 2023. A la suite de cette plainte, une enquête préliminaire a été ouverte et les recherches entreprises ont conduit à l'interpellation d'un premier suspect qui a été inculpé le 8 juin 2023.

P.N.

Une journaliste agressée

Bangangté. Les bandits ont séquestré et dépouillé sa famille, à deux reprises.



de Carine Tchounga, chef de chaîne de Radio Medumba, une radio communautaire émettant à partir de Bangangté, a été agressée en début de semaine dernière, à son domicile. Il était environ 9h, lorsque des brigands armés ont fait irruption chez elle, l'ont ligoté avec sa fille, avant de passer la maison au peigne fin. Téléphones et argent trouvés dans la maison ont été emportés par ces gens, qui lui rendaient ainsi visite pour la deuxième fois, en l'espace d'une semaine. « Nous revenons de loin », confesse notre consœur qui renoue à peine avec la civilisation. Elle a été traumatisée et l'exprime dans la plainte qu'elle a déposée par suite.

L'insécurité prend des proportions inquiétantes dans la ville de Bangangté et ses environs, malgré une dernière opé-

ration coup de poing, qui a porté des fruits. En effet, neuf des bandits qui dictaient la loi de la jungle dans le chef-lieu du département du Ndé, ont été momentanément mis hors d'état de nuire, lors d'une opération de ratissage organisée dans la nuit de mardi 11 à mercredi 12 avril 2023, dans plusieurs quartiers de la ville par des éléments du commissariat de sécurité publique, appuyés par des policiers venus de Bafoussam. Agés entre 16 et 26 ans et armés d'armes blanches et de tenues de camouflage, ils semaient la terreur dans la ville, avec des préférences sur les cibles féminines, notamment les tenancières des débits de boissons et les étudiantes, à qui ils ont parfois amputé des doigts. Les journalistes ne sont pas en reste.

F. K.

La réforme universitaire annoncée

Mutations. Un projet de loi vient d'être soumis sur la table des députés avec pour but de moderniser la gouvernance à travers des innovations telles que la révision du statut des Ipes pour leur pérennité.



La réforme universitaire de 1993 avait permis au Cameroun de se doter de plusieurs autres institutions publiques. On est passé de l'Université de Yaoundé, à Yaoundé I, Yaoundé II, Université de Douala, Université de Dschang ... Au fil des années, la demande a pris de l'ampleur. Pour absorber le nombre croissant de jeunes qui frappent à la porte du supérieur, l'Etat a ouvert ce pan de l'enseignement au secteur privé. C'est ainsi que les instituts privés sont nés.

Trois décennies après la réforme, le Cameroun est confronté à de nombreux problèmes.

On peut citer entre autres difficultés : l'accroissement des effectifs, l'aggravation des charges dans un contexte budgétaire particulièrement contraignant, l'inadéquation apparente entre offres de formation et les besoins des milieux socio-professionnels, une gestion chaotique de la succession des promoteurs des Instituts privés d'enseignement supérieur

(Ipes). Le chômage galopant des diplômés est tout aussi préoccupant. Pour adresser ces questions et poser de nouvelles bases du système éducatif, six projets de loi viennent d'être soumis sur la table des députés parmi lesquels celui portant orientation de l'enseignement supérieur au Cameroun. C'était le vendredi 11 juin 2023. Ce texte a pour but de reformer et de moderniser la gouvernance universitaire. Il abroge la loi du 16 avril 2001 en vigueur, issue de la réforme universitaire de 1993,

jugée obsolète et en déphasage avec les évolutions mondiales et les différentes mutations ayant marqué l'Université dans le monde.

Parmi les grandes innovations annoncées, on peut noter la prise en compte des exigences de qualité, de professionnalisation, d'employabilité et de numérisation des enseignements ; des incitations fiscales en faveur des entreprises qui recrutent, pour un premier emploi, les diplômés de l'enseignement supérieur, sous certaines conditions ; la réduction des membres du Conseil d'administration des universités jugés pléthoriques. S'agissant de la survie des Instituts privés d'enseignement supérieur après le décès de leurs promoteurs, il est fait l'obligation pour ces derniers de se constituer en personnes morales, ce qui permettrait inéluctablement de pallier les difficultés éventuelles que pourrait susciter la gestion de leurs successions. Ce projet de loi portant orientation de l'enseignement supérieur au Cameroun sera défendu au cours d'une session plénière par le ministre d'Etat, ministre de l'Enseignement supérieur, Jacques Fame Ndongo.

Solière Champlain Paka

Confusion au Padesce

Gouvernance. Les ministres des Enseignements secondaires (Minesec) et de l'Emploi et de la Formation professionnelle (Minefop), maîtres d'ouvrage du projet d'éjecter la coordinatrice générale en violation de toutes les règles.

Alors que tout semblait aller normalement et sans bruit au Projet d'Appui au développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'Emploi (Padesce), les dernières semaines ont été marquées par une grande confusion. Alors que rien ne le laissait présager, les ministres des Enseignements secondaires (Minesec) et de l'Emploi et de la Formation professionnelle (Minefop), maîtres d'ouvrage du Padesce, ont décidé d'éjecter la coordinatrice générale, Mme Paulette Marcelline Ngo Bayiha.

Dans une correspondance qu'il lui ont adressée le 25 mai 2023 avec pour objet "évaluation de la mise en œuvre des directives des maîtres d'ouvrage du Padesce", ils écrivent : "Nous saisissons cette occasion pour vous rappeler que le Minesec et le Minefop n'ont pas participé à votre recrutement ni signé votre contrat. (...) Nous n'auront plus de relation de travail avec vous".

Le même jour, ils écrivaient à la Banque mondiale en indiquant que "la concernée s'est mise dans une posture de défiance et de confrontation vis à vis des maîtres d'ouvrage et ne remplit pas les critères de qualification et d'expérience requis par les TDR pour tenir le poste de coordonnateur



général du Padesce". "Les maîtres d'ouvrage se tournent vers la Banque mondiale pour solliciter que leur soient indiqués la procédure d'ouverture du poste de coordonnateur général du Padesce par appel à candidature national. Dans cette attente nous vous faisons connaître que Mme

Ngo Nguidjol épouse Mbenoun Sophie Magloire Diamant a été choisie pour assurer l'intérim de vacance du poste de coordonnateur général", ajoutaient-ils. Quasiement une déclaration de guerre! Dans la foulée, des scellées ont été apposées au bureau de la coordinatrice générale, dont la

porte a même été cassée. Bien curieux tout de même les sorties des deux ministres, deux ans après le recrutement de Mme Paulette Marcelline Ngo Bayiha pour un contrat de deux ans renouvelable et qui court jusqu'en décembre 2023. Des sorties qui d'ailleurs ne respectent aucune norme régissant ce projet, et qui manifestement sont contraires au manuel de procédure de la banque mondiale.

Bien plus, le recrutement de la coordinatrice générale du projet était acté. En atteste une lettre du Minepat, tutelle technique du Padesce, adressée le 24 février 2022 au Minesec et qui reconnaît que les TDR pour le recrutement d'un coordonnateur général ont été élaborés avec l'appui des membres des équipes nationales des deux ministères et du Minepat. "Le recrutement a suivi le processus de passation des marchés de la Banque, qui a donné sa non objection et informé le gouvernement dans sa correspondance du 12 janvier 2022".

De même, dans un mail de novembre 2021, avec pour objet recrutement du coordonnateur général de l'UC Padesce, Yevgeniya Savchenko demande de "poursuivre les négociations avec la candidate Mme Ngo Bayiha Paulette Marcelline".

Les malheurs de Mme Ngo Bayiha Paulette Marcelline semblent être partis de la lettre d'observation qu'elle a adressée le xx xx xx à Bayiha Marius Augustin, le responsable des affaires financières, le 04 mai 2023. Elle lui reprochait un ensemble de manquements, dont des erreurs de calcul, des absences, etc. Ces reproches auraient-ils suscité l'ire de certaines personnes ?

Depuis le départ de la crise, curieusement la Banque mondiale et du Minepat, qui reconnaissent pourtant le recrutement en 2021 de Mme Ngo Bayiha comme coordonnateur général du Padesce, n'ont pas pris une position. Le Premier ministre, chef du gouvernement, pourrait également intervenir pour rétablir la sérénité au sein d'un projet fort important.

Le Padesce, mis en place avec l'appui de la Banque mondiale a pour objectif de développer et d'améliorer l'accès équitable à un enseignement secondaire de qualité et à une formation technique et professionnelle adaptée au marché, avec un accent sur les filles.

Le Projet est mis en vigueur depuis le 21 décembre 2021, le Coordonnateur Général a été recruté après appel à candidatures, en décembre 2021.

J.R.N.

Le Camerounais veut s'arrimer aux 210 critères internationaux

Marchés publics. C'était l'objet de l'atelier de validation de la note conceptuelle de l'évaluation suivant la méthodologie révisée MAPS 2 tenue le 9 juin dernier à Yaoundé.

L'outil universel de mesure de la performance des systèmes des marchés publics de tous les pays est assis sur quatre piliers dont les normes, les institutions, les pratiques des marchés publics et surtout la gouvernance des marchés publics, avec 52 indicateurs et 210 critères. C'est ce qu'on a appelé l'évaluation suivant la méthodologie MAPS. Il a été question d'identifier les forces et les faiblesses du système et de préconiser les axes de sa reconfiguration. La session du Comité de pilotage couplée à l'atelier de validation de l'avant-projet de la note conceptuelle, en prélude à l'évaluation du système camerounais des marchés, suivant la méthodologie MAPS 2 s'est tenue le 9 juin dernier à Yaoundé. Elle était présidée par le ministre des Marchés Publics Ibrahim Talba Malla. La note conceptuelle en effet est un document de référence de l'évaluation qui sera menée. L'option prise par le Cameroun étant une autoévaluation ou une évaluation par un groupe d'experts nationaux appartenant à l'administration, au secteur privé et à la société civile. La note conceptuelle permet de faire une planification correcte du processus et prépare le terrain pour les éléments clés du travail d'évaluation, tels que la collecte des données et l'engagement des parties prenantes. Cette note doit démontrer l'impartialité, l'objectivité et le professionnalisme de l'évaluation. « Globalement, l'idée est d'évaluer effectivement le système des marchés publics, notamment dans le sens de son arrimage aux standards internationaux. Du coup, la note conceptuelle qui a été élaborée revient un peu sur les réformes qui ont été menées depuis les années 2000 dans le domaine des marchés publics. Par la suite revient



Yaoundé, le 9 juin 2023. L'atelier de validation de l'avant-projet de la note conceptuelle du système camerounais des marchés publics

sur l'objectif qui a déjà été indiqué. Donc, au-delà de l'objectif, on retrouve dans la note conceptuelle les résultats attendus, la portée de l'évaluation, les questions de calendrier et puis même de budget », expliquait Guy Ngumaleu, le coordonnateur du Projet d'amélioration de l'efficacité de la dépense publique et du Système statistique (PEPS). Un projet mis sur pied en vue d'améliorer et à accroître l'efficacité de la dépense publique avec le financement de la Banque mondiale.

Le coordonnateur du PEPS précisait également que l'une des choses les plus importantes sur les questions de méthodologie, c'est l'échantillon des marchés qui va faire l'objet de l'évaluation. « Pour le moment, nous avons convenu dévaluer pour l'année 2020, étant entendu que pour cette année, on avait l'ensemble des marchés. Bref, les critères

qu'il fallait pour mener à bien, l'évaluation était respectée pour cette année. Voilà globalement le contenu de cette note conceptuelle, qui permettrait d'évaluer effectivement notre système, pour

voir jusqu'à quel niveau il est arrimé aux standards internationaux dans le souci de l'améliorer davantage », a-t-il indiqué.

En tant que méthodologie universelle et seul outil évaluant les

systèmes des marchés dans leur ensemble sur une base combinant les critères de qualités et de quantité, la MAPS 2 analyse les aspects rapports qualité prix ou la capacité du système à fournir les biens, services et travaux requis de manière économique, efficace et durable. Mais aussi la transparence, c'est-à-dire la capacité du système à divulguer les informations afin de mettre les politiques, les cadres juridiques à la disposition du public. L'équité fait partie également de ces aspects d'analyses. Le système a l'ambition de rendre impartial le processus de passation des marchés, à assurer l'égalité de traitement des candidats. L'on évoque aussi la bonne gouvernance qui consiste à tenir compte de la manière avec laquelle les conditions de passation et d'exécution des marchés publics s'alignent aux objectifs exprimés dans les politiques publiques. L'on renforce ainsi la qualité du contrôle des activités, de manière à ce que les populations bénéficient de manière équitable des retombées du budget de l'Etat.

Achille Chountsa

« Renforcer la qualité du contrôle des activités »

Ibrahim Talba Malla, ministre des Marchés Publics



L'objectif de ces travaux, c'est d'adopter une note conceptuelle pour le démarrage des travaux de l'évaluation du système des marchés publics. Le ministère des Marchés Publics s'est inscrit dans un système d'amélioration continu de ses procédures, de ses process. Mais aussi de l'amélioration de la qualité de ces prestations vis-à-vis. Et c'est la raison pour laquelle nous renforçons la qualité du contrôle des activités, de manière à ce que les populations bénéficient des re-

tombées du budget de l'Etat. Le deuxième point, c'est que nous nous remettons en cause chaque jour et chaque fois que nécessaire et surtout que nous nous mettons en cause pour pouvoir nous arrimer aux normes internationales, d'évaluation et d'exécution des marchés publics. Nous souhaitons même passer à l'étape de la commande publique qui va avoir un cercle plus large que les marchés publics.

Propos recueillis par A.C



La First Bank
la 5ème vit

Flash

Lea

Jusqu'à 300

en 5 j

Document
simplifié

Exigences document

- Demande de financement
- Dossier Fiscal et Adm
- Trois derniers états fi
- Historique de compte
- Compte d'exploitation

222 91 80 50
680 05 80 05

L'intérêt de la client





nk passe à
tesse avec

h

nsing

000 000 FCFA

ours
eulement

tation

e

aires

ment et facture pro-forma ;
ministratif à jour ;
nanciers ;
e des 6 derniers mois ;
n.

qualite@afilandfirstbank.com
www.afilandfirstbank.com

èle est notre priorité

Afriland First Bank

1, 8 milliards de Fcfa collectés en un an

Communauté Urbaine de Ngaoundéré. Avec un taux de réalisation de 64%, les grands conseillers de la mairie de la ville ont adopté les comptes administratif et financier de l'exercice 2022 du maire de la ville, et du receveur municipal. Le préfet de la Vina s'est dit satisfait du taux croissant de recouvrements des recettes

C'est à l'unanimité et au bout de 6 heures des travaux en plénière que les grands conseillers municipaux de la communauté urbaine de Ngaoundéré ont adopté le compte administratif du maire Bobbo Saliou ainsi que le compte financier de son receveur municipal. Les travaux qui se sont déroulés à la salle des actes de la communauté étaient présidés par le maire de la ville en présence de l'ensemble des grands conseillers municipaux des trois communes d'arrondissements de Ngaoundéré. Autre présence aux travaux, celle de Yves Bertrand Awounfack Alienou, le préfet de la Vina, tutelle adminis-

trative des sectorielles du département.

1.3 milliards de Fcfa de dépenses

C'est chapitre par chapitre que les grands conseillers de la communauté urbaine de Ngaoundéré vont vérifier l'exécution du budget 2022, à travers le compte administratif du maire de la ville et les comptes de gestion du receveur municipal. Il y ressort que, sur un budget prévisionnel de 2.500.000.000FCFA, voté en 2022, l'exécutif de la communauté urbaine de Ngaoundéré a collecté au cours de cette année, la

somme de 1.800.000.000FCFA. À cette somme il faut ajouter 400.000.000FCFA transféré par l'État du Cameroun à la communauté urbaine dans le cadre des transferts de compétence aux collectivités territoriales décentralisées. En dépense, il s'élève à 1.305.000.000FCFA. Une exécution budgétaire en hausse selon le conseil municipal de la communauté urbaine de Ngaoundéré par rapport à l'année 2021. Cette hausse selon le maire peut s'expliquer par le travail abattu par ses équipes dans le recouvrement des recettes de la communauté urbaine auprès des contribuables.

Au cours de cette session du

conseil municipal de la communauté urbaine de Ngaoundéré, les grands conseillers ont exhorté l'exécutif municipal à redoubler d'effort dans la collecte et l'augmentation des recettes. Les conseillers municipaux ont donné leur accord au maire de la ville pour rechercher et négocier des fonds auprès des bailleurs pour le développement de la ville de Ngaoundéré. Une dizaine de délibérations ont été adoptées par les grands conseillers au cours de cette session ordinaire du conseil municipal. Pour le maire de la ville, deux formations politiques sont représentées aux conseils municipaux de la communauté ur-

baine de Ngaoundéré. Le travail est fait pour l'intérêt général des populations et surtout de la ville. « Dans notre conseil, nous avons deux partis politiques et nous travaillons main dans la main pour le bien-être de nos populations. C'est l'intérêt général qui guide les grands conseillers municipaux du Rdpc et ceux de l'Undp », a insisté Bobbo Saliou, le maire de la ville dans son discours de clôture des travaux. Prenant la parole, Yves Bertrand Awounfack Alienou, le préfet de la Vina, s'est félicité de la qualité des documents fournis par l'exécutif de la communauté urbaine de Ngaoundéré.

Adolarc Lamissia

“Il n'y a plus de C2D”

Bobbo Saliou. Le maire de la ville fait le bilan de l'année 2022 et parle des projets routiers du chef-lieu de la région de l'Adamaoua. Il explique la mission du Minduh et de l'ambassadeur de France au Cameroun et l'élection de Ngaoundéré au projet capitale régionale.

Quel bilan faites-vous de l'année 2022 au terme de la session du conseil municipal consacré à l'adoption de votre compte administratif et de celui de gestion du receveur municipal de la communauté urbaine de Ngaoundéré ?

En 2022, le budget prévisionnel de la communauté urbaine de ngaoundéré était de plus 2,5 milliards de nos francs. Nous avons collecté plus de 1, 8 milliards, sur lesquels il faut ajouter la somme de 400.000.000FCFA, à octroyer par l'État dans le cadre des transferts des compétences. Nous avons dépensé en 2022, une somme de 1.305.000.000 FCFA. Le taux de réalisation en valeur relative s'élève à plus de 64%. Ce taux est en hausse par rapport à 2021. Nous sommes à plus de 60%. C'est bien, mais nous aurons aimé bien aller au-delà. Voilà pourquoi nous, l'exécutif, sommes revenus vers les grands conseillers de notre communauté pour apprécier le travail fait par nous durant les 12 derniers mois en recette et en dépense. Nous voulons faire mieux au cours de cette année 2023.

Il y a quelques jours Ngaoundéré a reçu la visite de l'ambassadeur de France au Cameroun et du ministre du développement urbain et de l'habitat. Des annonces fortes ont été faites et surtout l'éligibilité de la ville du projet C2d capitale régionale. De combien de kilomètre de routes Ngaoundéré va bénéficier ?

Oui, effectivement la ville de Ngaoundéré a été éligible au projet de revêtement de la voirie urbaine. Il est question de revêtir notre voirie d'une nouvelle couche de goudron en Bb. C'est à dire en'enrobé, comme les autres chefs-lieux de régions. Notre ville va aussi bénéficier certainement de cette réfection de sa voirie urbaine. Mais il faut qu'on sache que cela a été tout un processus. C'est ce projet qu'on a appelé C2D. Ça part d'abord de ce projet C2D qui est le contrat de désendettement et de développement (C2D). La définition de ce projet qu'est le remboursement de la dette. Ce projet ne s'arrête pas seulement au niveau de la voirie, il y a aussi les infrastructures marchandes, il y a également les espaces verts et il y a aussi les services sociaux de base. Le C2D



ce n'est pas seulement la voirie urbaine. C'est tout ce que le C2d finance.

Après la première expérimentation dans les villes de Yaoundé et Douala, le résultat a été au-dessus des attentes. Ce qui a emmené le gouvernement et son partenaire français de continuer ce projet et de l'étendre aux capitales régionales. C'est à ce moment qu'on l'a transformé en C2D capitale régionale. Les villes de Bafoussam à l'Ouest, de Bertoua à l'Est, et de Garoua dans la région du Nord ont bénéficié de la 2ème phase. Les capitales régionales de l'Extrême-Nord à Maroua et du Nord-ouest à Bamenda, ont bénéficié de la 3ème phase du C2D capitale régionale. Nous n'avons pas été éligibles lors de la phase 3 du projet. Sauf que cette fois nous avons été éligibles. Beaucoup de choses ont motivé l'éligibilité de notre ville au projet capitale régionale. L'élite de notre ville, les autorités administratives, les élus locaux, chacun à son niveau, s'est battu pour que Ngaoundéré soit éligible et bénéficie aussi de ses infrastructures. Le chef de l'État a donné son accord pour que notre ville bénéficie de ce renouvellement de sa voirie urbaine. Sauf que le C2D a été clos avec sa phase 3 avec les capitales régionales. C'est pour vous dire qu'il n'y a plus de C2D.

Le C2D est terminé à la phase de Maroua et Bamenda. Nous n'avons pas eu cette chance d'avoir le C2D comme remboursement de dette. Néanmoins, comme le président de la répu-

blique a donné son accord, l'Afd qui était le bailleur de fond, le financier de ce projet s'est porté garant pour rechercher un financement hors C2D au bénéfice de la ville de Ngaoundéré. Puisque le C2D est terminé. Notre projet ne sera donc pas le désendettement mais un autre prêt. C'est à dire un endettement. Que le gouvernement camerounais va prendre au nom de la ville de Ngaoundéré. En clair, à Ngaoundéré, il ne s'agit pas de C2D capitale régionale, mais de projet financement capitale régionale, c'est ce que madame le ministre a déclaré et aussi l'ambassadeur de France au Cameroun.

Quel est la suite de ce projet financement capitale régionale ?

Nous attendons savoir plus sur le financier qui va ajouter son nom sur financement capitale régionale. C'est pour vous dire que nous n'avons pas le C2D. Il est terminé. Nous aurons un autre financement qui sera du modèle C2D. Le modèle C2D veut dire la voirie urbaine, les espaces marchands, et ça veut dire les espaces sociaux et ça veut dire les espaces verts. Ça sera sur le même modèle du C2D. Pour cela madame le ministre a dépêché ici, à Ngaoundéré une équipe en pré-lude à sa visite.

Cette équipe était constituée d'un consultant et des hauts responsables de son ministère. Nous voulons 50 km de routes bitumées de notre voirie. Nous avons été immédiatement informés que Douala qui est la plus grande ville du Cameroun n'a bénéficié que

de 20 Km de linéaire. Bafoussam est à 17 km, Garoua et Maroua sont à 14 Km chacune. Avoir au-delà de 20 km est difficile. Qu'à cela ne tienne, nous allons prendre ce qu'on nous donnera. Il n'est dit nulle part que nous aurons 50Km. Nous les maires nous avons fait une estimation de nos besoins. L'équipe reviendra pour refaire, en fonction des priorités, l'étude et la maturation en vue d'avoir le coût, et rechercher le financement. Ce qu'il faut savoir ce que les choix des routes ne sont pas encore faits, le choix des axes classés par priorité et définitif n'a pas été aussi fait. Le consultant n'est pas encore revenu, c'est à son retour qu'ensemble nous allons faire le travail en classant du 1er au 3ème. Lorsque la maturation est terminée, le consultant doit déposer son rapport au mois de novembre 2023 à l'AFD. Il s'agit des devis, des coûts totaux, et des choix définitifs des linéaires. L'Afd va se réunir à son tour en session ordinaire au mois d'avril 2024. C'est en avril 2024, que l'Afd après son conseil d'administration qui aura validé le projet, va se mettre à la recherche du financement de notre projet de voirie urbaine. Voilà la démarche qui est en cours. Nous sommes optimistes parce qu'il s'agit de la parole des responsables de hauts niveaux.

Nous avons fait le constat que la ville de Ngaoundéré est en chantier. Des engins de la communauté urbaine travaillent chaque jour. Il s'agit de quel projet ?

Nous sommes en train de faire justement des travaux dans la ville. Il faut noter que ce n'est pas aujourd'hui que nous avons engagé les travaux de notre voirie. Depuis notre arrivé en 2020, nous nous sommes mis au travail. Ici, à la communauté urbaine il y a des recettes que les gens font. Ces recettes c'est pour servir au travail de la communauté urbaine. A côté de ces recettes on peut avoir d'autres recettes supplémentaires. Par exemple, les subventions de l'État, les subventions des bailleurs de fonds, et même des mécènes peuvent nous venir en aide. Pour l'instant nous sommes en train de nous battre avec les fonds propres de la communauté urbaine. Les fonds propres proviennent des taxes communales que les gens

payent, les permis de bâtir, les patentes, les licences etc. quand on conjugue tout cela, ça nous permet de faire ce que nous sommes en train de faire au quotidien. Peut-être que dans l'avenir nous pourrions avoir du soutien de notre premier bailleur qui est l'État qui doit nous soutenir. Jusque-là nous n'avons pas encore reçu le soutien de l'État en grande dimension à la communauté urbaine. Au niveau de la communauté urbaine il s'agit de petits soutiens de l'État même dans le cadre des transferts de compétences. La communauté n'a pas encore eu la chance d'avoir un gros transfert de compétences. Sauf que nous écoutons beaucoup de choses dans les médias. Il y a quelques jours la sénatrice de Ngan-Ha dans la vina, a affirmé que pour l'année 2023, la communauté urbaine de Ngaoundéré a reçu plus de 800.000.000FCFA de subvention. Je l'ai encore rappelé devant le préfet de la Vina, devant les délégués départementaux du Minepat et du Minduh et les autres autorités pour démentir les allégations de cette dame.

Démentir parce qu'au niveau de la communauté urbaine dont j'ai encore la charge pour cette année 2023, nous n'avons reçu que 50.000.000FCFA et en 2022, nous avons reçu 60.000.000FCFA. Selon elle, ce montant c'est hormis le Bip. Alors que les cinquante millions que nous avons reçu c'est dans le cadre du budget d'investissement public (Bip). Elle a soutenu avoir les preuves, nous avons rappelé aux deux délégués présents dans la salle que nous attendons notre argent. La sénatrice ne peut pas faire des déclarations de ce genre à la volée. Elle siège au parlement, ce qui veut dire que notre argent est au Minduh et au Minepat. Elle a vu passer et nous attendons cela. Parce qu'il s'agit de l'argent de la ville. Nous avons aussi demandé au préfet de la Vina de suivre cette affaire. Elle a insisté qu'elle a vu, mais nous n'avons pas encore reçu. S'il s'agit de blague nous demanderons à madame la sénatrice de cesser son dénigrement. Nous avons dépassé ce stade. Notre ville accuse un retard et nous voulons nous rattraper et ce genre de déclaration à la hâte ne passe pas.

Propos recueillis par Adolarc Lamissia



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Deuxième édition de la Foire Internationale des Affaires et du Commerce de Douala (FIAC) se tiendra du 1^{er} au 12 novembre 2023 au Stade Omnisports de la Réunification à Bepanda Douala sous le Très Haut Patronage de Son Excellence Monsieur le Président de la République

Après deux reports, pour des raisons de force majeure, la Fondation Internationale Interprogress, mandataire du Gouvernement pour les manifestations promotionnelles, informe l'opinion publique nationale et internationale que la 2^{ème} édition de la Foire Internationale des Affaires et du Commerce de Douala (FIAC) se déroulera **du 1^{er} au 12 novembre 2023 au Stade Omnisports de la Réunification** «New-look» avec l'accord du Mandant du Gouvernement, le Ministre du Commerce.

La FIAC 2023, plateforme dynamique du commerce national, sous-régional et régional, est le plus grand rendez-vous des affaires au cœur du Continent, qui offre l'opportunité de mieux vendre, de nouer des partenariats ainsi que des joint-ventures et de rechercher des nouveaux clients.

Un large visitorat est attendu.

Le Gouvernement de la République, aux côtés de l'Organisateur Mandaté, ne ménage aucun effort, aux fins d'une manifestation réussie et utile à la relance de l'économie après la pandémie COVID-19 et à la promotion du Made in Cameroon.

L'Organisateur se tient à la disposition de toutes les entreprises et institutions pour étudier les meilleures formes de participation dont l'utilité s'amplifiera avec plusieurs innovations.

Pour tout besoin d'informations complémentaires, les contacts utiles sont les suivants :

- Secrétariat de la FIAC à Douala : +237 675 29 35 91
- Secrétariat de l'organisateur à Yaoundé : +237 677 70 76 79/ +237 693 75 18 66
- Email : info@interprogress.org
- www.fiacdouala.org

**Le Président de la Fondation
Internationale Inter-Progress,
Pierre ZUMBACH**



El Kouraji Mohcine vainqueur

Tour cycliste international du Cameroun. Bien qu'arrivé à la 9ème position à l'issue de la dernière étape Bafia – Yaoundé (118 km), le Marocain a conservé le maillot jaune conquis depuis la 4ème étape alors que son compatriote Ed Doghmy Achraf remportait cet ultime parcours.



Yaoundé, le 11 juin 2023. El Kouraji Mohcine, maillot et 1er au classement général, reçoit son prix

El Kouraji Mohcine de l'équipe nationale du Maroc, est rentrée dans l'histoire, comme le vainqueur du 19ème Tour cycliste international du Cameroun. Le coureur de l'équipe nationale du Maroc, depuis la 4ème étape (Kribi – Douala) n'a plus lâché le maillot jaune qu'il a conquis. Il n'a plus été en tête, mais a su gérer l'écart qu'il a créé entre les autres concurrents et lui. Comme hier, 11 juin 2023 lors de la dernière étape Bafia – Yaoundé, longue de 118 km où il s'est classé en 9ème position avec un chrono de 2h57'26". El Kouraji Mohcine a remporté la compétition à l'issue des 8 étapes que comptait le Tour, même si la 5ème étape a été neutralisée pour un cas de force majeure, pour empêcher la tenue du critérium de Douala. Le coureur

marocain a parcouru les 963,9 Km moins les 109,6 Km, soit 854,3 km en 20h35'52". Les Marocains ont dicté la loi, puis la deuxième place a été occupée par El Arbaoui Adil, qui a fait le parcours avec un chrono de 20h37'06". Même la dernière étape Bafia – Yaoundé a été remportée par Ed Doghmy Achraf en 2h57'26". Le 3ème au classement est le Rwandais Etienne Tuyizere (20h37'08"). Le premier Camerounais a occupé le 4ème rang. Il s'agit de Michel Boris Tientcheu, qui a couvert toute la distance en 20h37'12".

Les Marocains ont travaillé en équipe pour la victoire finale d'El Kouraji Mohcine. « C'était la dernière étape aujourd'hui (hier, ndlr) et nous avons encore frappé encore fort aujourd'hui. La force du Maroc, c'est le jeu

d'équipe. On a travaillé ensemble. On a mis sur pied une tactique, qui a marché », a confié Saādune Abdelati, le directeur sportif du Maroc. Lui, qui ne se lançait pas dans l'inconnu. Mais, impressionné par des coureurs camerounais. « En venant à cette compétition, on connaissait tous les adversaires, les équipes. Le Cameroun, c'est mon deuxième pays. Il y a eu beaucoup de cyclistes très forts, comme l'équipe du Rwanda et celle du Cameroun aussi. Il y a un coureur camerounais très fort, le numéro 41 (Boris Tientcheu, ndlr) », faisait-il remarqué. Les Marocains ont un programme annuel chargé. « Cette année, nous avons dans notre calendrier le Tour du Cameroun. Le premier objectif était de le gagner. Après le Tour du Cameroun, on a les Champion-

nats du Monde, le Jeux olympiques et Jeux africains et le Jeux de la Francophonie à Kinshasa », a expliqué Saādune Abdelati. Le technicien Marocain déclare être chez lui au Cameroun et fait la promesse de revenir au Cameroun pour le Grand Prix Chantal Biya.

Achille Chountsa

Classement d'étape (Bafia – Yaoundé)

- 1er Ed Doghmy Achraf – Maroc (2h57'26")
- 2ème Clovis Kamzong Abosolo – Snh vélo club (2h57'26")
- 3ème Hamza Yacine – Algérie (2h57'26")
- 4ème Mraouni Salaheddine – Maroc (2h57'26")
- 5ème Sabbahi – Maroc (2h57'26")

Classement général

- 1er El Kouraji Mohcine – Maroc (20h35'52")
- 2ème El Arbaoui Adil – Maroc (20h37'06")
- 3ème Etienne Tuyizere – Rwanda (20h37'08")
- 4ème Michel Boris Tientcheu – Cameroun (20h37'12")
- 5ème Jean-Claude Nzafashwanayo – Rwanda (20h37'12")
- 6ème Clovis Kamzong Abosolo – Snh Vélo club (20h38'23")
- 7ème Hamza Yacine – Algérie (20h42'43")
- 8ème Eric ManiZabayo – Rwanda (20h44'38")
- 9ème Samuel Niyonkuru – Rwanda (20h44'51")
- 10ème Julien Amadori – Team France Club Défense (20h46'53")

« Nous travaillons pour l'avenir »

Honoré Yossi. Le président de la Fédération camerounaise de cyclisme, président de la Commission d'organisation du Tour fait le bilan et pose un regard sur les difficultés rencontrées.

Quel bilan faites-vous à la fin de ce 19ème Tour cycliste international du Cameroun ?

C'est un commentaire de satisfaction, de joie. Nous avons commencé à Garoua par la première étape qui allait de Figuil à Garoua. Aujourd'hui (hier, ndlr), nous sommes rendus à la dernière étape, qui allait de Bafia à Yaoundé. Je peux remarquer en général qu'il n'y a pas eu d'incident ou d'accident. La deuxième chose, je voudrais aussi remarquer que notre pays a offert aux pays invités tout ce qu'il a de magnifique. On a pu visiter le Cameroun, du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest. Et ça, c'est un moment très important pour la culture de notre pays. Je voudrais également remarquer que le meilleur a été Marocain. Ça, c'est également très important. Les Marocains ont fait preuve de beaucoup de force, de beaucoup d'adresse. Et à la fin, ils ont arboré le maillot jaune. Les nôtres sont en apprentissage. Je dois dire que



nous avons classé sept jeunes sur dix coureurs. Nous travaillons pour l'avenir. Vous avez remarqué cette jeunesse-là lors de la deuxième étape à Garoua, qui a fait une échappée et s'est fait reprendre à moins d'un kilomètre de l'arrivée. Vous avez remarqué, pour ceux qui ont suivi la course à la télé pour cette étape titanesque à Dschang, où le jeune Boris Tientcheu a quasiment ramené tout le peloton à l'arrivée à

Dschang. C'était un moment fantastique. Nous croyons que ce travail va continuer avec les dirigeants et que dans les années à venir nous aurons une équipe qui pourra remporter une fois de plus le Tour du Cameroun, ou le Grand Prix Chantal Biya.

L'étape de Douala été annulée. Que s'est-il passé et n'avez-vous pas eu peur que la compétition ne prenne un coup ?

Vous parlez d'annuler. Dans notre expression, on parle de neutralisation. Je dois dire, comme je l'ai fait à Garoua, la ville de Douala a une histoire dans le cyclisme. Et chaque fois qu'on est dans la ville de Douala, on bénéficie du soutien du super Maire qui apporte beaucoup d'efforts au niveau de la restauration des routes. Pour le cas d'espèce, le tracé de l'étape de Douala avait été restauré par la Mairie. Mais, à la veille de la course, il y a eu une

grande pluie dans la ville. Une autre grande pluie le jour de la course. Et ces deux pluies ont participé à dégrader la chaussée. Les coureurs ont fait un tour de reconnaissance et ont estimé que le matériel pouvait être dégradé. Avec le Commissaire international, on a essayé de proposer un autre tracé, qui n'a pas plu aux cyclistes. On a donc décidé de neutraliser la course. Ce qui a été fait en accord avec les cyclistes, la Fédération et le Commissaire international. Nous pensons que c'est des incidents qui arrivent dans le monde du cyclisme. Ce n'est pas la première fois au Cameroun. Ce ne sera pas la première fois dans le monde cycliste ; ce que nous pouvons dire ici, c'est que, c'est un incident malheureux. Nous osons croire que prochainement, nous aurons d'autres éléments plus favorables pour ne pas arriver à ce genre de situation.

Propos recueillis par A.C

Réactions

« J'ai juste contrôlé la course »

El Kouraji Mohcine, vainqueur

Je suis très heureux pour Javoir gagné le Tour. Il y a eu beaucoup de coureurs qui sont venus au Cameroun pour gagner le Tour. J'avais déjà gagné deux Tours du côté de la Côte d'Ivoire. Ici, c'est le deuxième Tour que le remporte. Je dois dire merci pour toute l'équipe marocaine d'avoir travaillé pour moi, pour me permettre de gagner le Tour du Cameroun. Lors de la deuxième étape au criterium de Garoua, j'ai fait une chute. Mais, lors de la quatrième étape, je suis parti sur une échappée pour gagner. Et depuis lors, je suis resté constant jusqu'à remporter à la dernière étape. Il y a une stratégie de l'entraîneur. Après, il a fallu s'adapter avec la chaleur du Cameroun. A la 4ème étape, je suis parti pour une échappée de 9 minutes avec El Arbaoui Adji du Maroc jusqu'à l'arrivée où il a gagné. A la 6ème étape, j'ai juste contrôlé la course, jusqu'à l'échappée.



« La Fédération s'est réveillée »

Michel Dissake Mbarga, Inspecteur général, représentant du ministre des Sports

Je voudrais sincèrement féliciter la Fédération camerounaise de cyclisme. On a eu des frayeurs lorsqu'une étape a été annulée. Mais, vérification faite, techniquement ils avaient raison. Donc, je les remercie pour cette organisation magnifique. Nous pouvons les féliciter et leur demander de mettre encore plus d'énergie en ce qui concerne la production des résultats. En sport, vous le savez, à plus de 35 ans, vous n'êtes plus productifs, pour les sportifs. On nous a présentés une jeune demoiselle de 14 ans ; qui est championne du Cameroun. Nous pensons que la Fédération s'est réveillée de son long sommeil. On a toujours eu des compétitions masculines. Si aujourd'hui, la Fédération a décidé de respecter la gent féminine,



nous ne pouvons que l'encourager.

« Les coureurs ont donné le meilleur »

Laurent Genettelli, Commissaire UCI (Union cycliste internationale)

Je suis heureux, avec une belle épreuve sportive. Encore aujourd'hui, les coureurs se battaient encore pour avoir un classement pour le maillot à pois. Ça a bagarré toute la journée. Donc, je pense que les coureurs ont donné le meilleur d'eux-mêmes et on a vécu un bon Tour sportif. On doit dire que les meilleurs sont toujours devant. J'ai fait mes remarques à l'organisateur, qui sait ce que je lui ai dit. Il appartient à l'organisateur de vous informer, le cas échéant. C'est une belle expérience ; une expérience sportive de cyclisme Et surtout une grande expérience humaine de rencontre de personnes et des collègues pour arbitrer. Au départ, il y avait des équipes que je ne connaissais pas. Je connaissais en revanche le Maroc, l'Algérie, le Rwanda. Il y avait des gens qui pouvaient peser sur la course à différents niveaux. Et on voit aussi, les équipes camerounaises sont



loin d'être démeritantes. Elles sont là. Elles pèsent sur la course.

Propos recueillis par A.C

Lékié Ff champion 2023

Guinness Super League. Le club du département éponyme a été sacrée championne, à l'issue du dernier match de la saison contre Amazones Fap samedi dernier, au stade annexe n°1 de l'Omnisports.



Yaoundé, le 10 juin 2023. Stade annexe de l'Omnisports. Les joueuses de Lékié Ff brandissant le trophée de championnes de la Guinness Super League acte 3

Lékié Ff a terminé sa saison en beauté. Le club a décroché le premier titre de son histoire. Déjà assuré d'être champion du Cameroun avant cette ultime journée, le club du département de la Lékié a pris les commandes du championnat de première division féminine. Après As Awa double champion, c'est maintenant au tour de Lékié Ff de prendre le fauteuil de champion du Cameroun. Lors du final Guinnessico, Ladifatou Adidja, la capitaine de Lékié et des coéquipières, ont largement battu leurs adver-

saires d'Amazones Fap sur le score de 4 buts contre 0. Des réalisations portant les signatures de Raïssa Nnanga (45+), Brenda Tabe (62ème), Marie Gisèle Nga Manga (77ème) et Annick Manga Zouma (90+).

Deux saisons après sa montée en Elite, Lékié Ff est déjà champion du Cameroun. Promue en première division lors de la saison sportive 2021-2022, Lékié Ff a été sacrée après avoir mené les débats durant toute la compétition. En 22 matchs disputés, le nouveau champion enregistre 18 vic-

toires, trois matchs nuls et une seule défaite. Les filles de Stéphane Ndzana, l'entraîneur de Lékié Ff, ont terminé à la tête du classement avec 57 points, à 7 longueurs d'Eclair Ff de Sa'a son dauphin avec 50 points et 13 de plus que Fc Ebolowa troisième avec 44 points.

Lékié Ff, c'est également la meilleure attaque du championnat avec 68 buts inscrits au total. Le club de l'honorable Koa Luc compte également les meilleures buteuses de cette saison. Le trio offensif constitué de Manga, Tabe et Nnanga a d'ail-

leurs fait une démonstration de force samedi après-midi. Les attaquantes de Lékié Ff ont chacune inscrit un but. Quoi de mieux pour terminer la saison. En tête du classement des meilleures buteuses, Marie Gisèle Nga Manga avec 19 réalisations. Elle a égalé le record de Lamine Mana la saison dernière. Ses coéquipières Brenda Tabe et Raïssa Nnanga sont respectivement troisième et troisième ex aequo, juste derrière Eleane Bibout d'Eclair Ff de Sa'a, deuxième avec 16 buts.

Doris Ongmissileba (stagiaire)

Palmarès

Champion : Lékié Ff
Vice-champion : Eclair Ff de Sa'a

3ème : Fc Ebolowa
Classement des meilleures buteuses
Marie Gisèle Nga Manga (Lékié Ff) : 19 buts
Eleane Aimée Bibout (Eclair Ff de Sa'a) : 16 buts
Brenda Tabe (Lékié Ff) : 14 buts
Raïssa Nnanga (Lékié Ff) : 14 buts

Résultats complets 22ème journée
As Awa - Louves Minproff : 1-1
Eclair Ff de Sa'a - Ngadeu Ffa : 5-1
As Fortuna - Authentic Ladies de Douala : 0-4
Fc Ebolowa - Eding filles de la Lékié : 2-0
Amazones Fap - Lékié Ff : 0-4

Le talent brut

Brenda Tabe. L'attaquante de Lékié Ff a été élue 22ème Woman of Guinnessico, à l'issue de la dernière journée de la Guinness Super League.

Brenda Tabe Ebika est la dernière Woman of Guinnessico de la Guinness Super League, acte 3. Elle a décroché ce titre après l'ultime rencontre ayant opposé son équipe à Amazones Fap, samedi le 10 juin 2023, au stade annexe n°1 de l'Omnisports à Yaoundé. Auteure d'un but et d'une passe décisive, ses performances et son implication dans le jeu, ont milité en sa faveur auprès du jury. Les filles de Stéphane Ndzana, l'entraîneur de Lékié Ff, se sont défaits de leurs adversaires sur le score de 4 buts contre 0.

C'est toute heureuse et satisfaite de l'accomplissement du dur labeur qu'elle s'est dirigée vers le podium pour recevoir son prix. << Je suis très fière, parce que c'est mon premier titre en tant que woman of Guinnessico. Ce n'était pas facile pour moi avec les voyages et les stages cette année. Je dis merci à Dieu pour notre victoire et parce que nous sommes championnes. C'était mon premier objectif. Je suis très contente >>, a confié la femme du match. Un aboutissement que la joueuse place sous le signe du travail et de l'engagement. << A Lékié, nous sommes une famille. Même si on est menés, on donne tout. Voilà pourquoi nous sommes championnes >>, a-t-elle ajouté.



Agée de 20 ans, Brenda Tabe a commencé à s'intéresser au football à ses huit ans. De là, est né un véritable amour pour cette discipline qui aujourd'hui, est un métier pour la jeune joueuse. Après une période

passée en deuxième division avec Lékié Ff, elle s'est engagée en première division avec As Awa où elle a évolué pendant deux saisons avant de rentrer à Lékié, l'un de ses clubs formateurs. Vice-championne

de la Coupe du monde militaire en 2022 et plusieurs convoquée en sélection nationale inférieures chez les Lionnes Indomptables, Brenda Tabe a déjà un palmarès bien fourni. Efficace devant les buts, Brenda Tabe participe également au jeu. Elle apporte un impact considérable. Elle est polyvalente et vélocité avec une bonne qualité technique. << Je n'aime pas être statique. J'aime faire des appels, prendre la profondeur >>, a confié la vice-championne et co-meilleure buteuse (3 buts) de la Sud Ladies cup 2023.

Grâce à son talent et au travail qu'elle abat au quotidien pour être toujours la meilleure, certains observateurs et analystes de sport n'hésitent pas à la comparer à Kylian Mbappé. Ses modèles dans la discipline sont Samuel Eto'o, Vincent Aboubakar, Ibrahimovic et Lukaku. Elle ambitionne de jouer dans un grand championnat européen ou aux Etats-Unis, son pays de rêve. En attendant que cela se réalise, Brenda Tabe, championne pour la première fois avec Lékié Ff, compte continuer avec cette équipe et contribuer davantage à la hisser plus haut. << Je pense continuer avec ma famille Lékié >>, a-t-elle conclu.

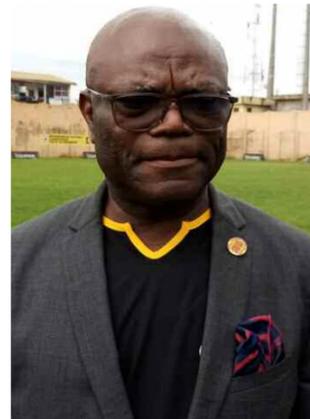
D.O (stg)

Réactions

"Un mariage fructueux"

Michel Dieudonné Ondoko, représentant du DG des Boissons du Cameroun

Nous avons vu les jeunes jouer véritablement. Je crois qu'elles n'envient pas grand-chose aux hommes. Maintenant, nous venons de signer un partenariat avec le groupe Bgi (Brasserie et glacière internationales). C'est le groupe mère. Par l'intermédiaire des Boissons du Cameroun, nous avons assisté à cette belle fête. Guinness continue ses activités avec ses marques. Vous l'avez vu s'exprimer dans son professionnalisme. Tout ce que nous pouvons dire, retenir, c'est le mariage fructueux que nous avons eu avec Guinness. C'est un mariage pour le développement du Cameroun. Et un mariage ne peut que porter des fruits. Nous pensons que depuis



que nous avons scellé ce mariage avec Guinness, nous allons encore produire et apporter un développement meilleur pour le Cameroun.

"Ma saison est réussie"

Marie Gisèle Nga Manga, meilleure buteuse

C'est un sentiment de joie et de satisfaction. La joie est double parce que, nous avons remporté le volet collectif. Nous sommes championnes de la Guinness Super League. Cette joie est d'autant plus immense parce que, je termine meilleure buteuse. Vous devez savoir que, lors du match entre Eclair et Ngadeu Ffa, j'avais le cœur qui tremblait à l'idée de savoir qu'Eleane Bibout pourrait éventuellement me rattraper ou me dépasser. Mais à l'issue de ce match, j'ai su que je serai la meilleure buteuse et j'ai voulu égaler le record de Lamine Mana. C'est vrai que j'aurais voulu inscrire le vingtième but mais, ça n'a pas été le cas. On dit Dieu merci parce que, le niveau a été atteint. Ma saison est réussie. Je ne regrette pas d'être partie du Kazakhstan pour le Cameroun. Comme je l'ai toujours dit, j'ai commencé en Guinness Super League avant d'aller au Kazakhstan et j'ai jugé bon de revenir. Au vu de ce que je réalise, mes buts, le trophée collectif et le titre individuel de meilleure buteuse, je ne peux qu'être satisfaite de ma



saison et je ne regrette pas du tout mon choix. Rester en Guinness Super League, je ne dirais pas comme ça parce que, si on travaille, si on fait des performances c'est pour progresser. Donc, à tout moment quand un contrat viendra, on va l'étudier avec le staff, mon manager et la famille. Si c'est bon je vais partir.

Propos recueillis par D.O (stg)

Classement

Rang	Equipes	J	G	P	N	Gd	Pts
1er	Lékié Ff	22	18	1	1	+52	57
2ème	Eclair de Sa'a	22	16	4	2	+24	50
3ème	Fc Ebolowa	22	13	4	5	+22	44
4ème	Amazones Fap	22	12	8	7	+11	38
5ème	Authentic	22	11	6	5	+10	38
6ème	Louves Minproff	22	11	7	3	+3	36
7ème	As Fortuna	22	10	7	5	+9	35
8ème	Eding Filles	22	7	9	6	-5	27
9ème	As Awa	22	5	10	7	-9	19
10ème	Caiman Filles	22	3	15	3	-25	12
11ème	Ngadeu Ffa	22	2	15	4	-27	10
12ème	Canon Filles	F	O	R	F	A	IT

Dynamo remporte le derby et passe en quarts

Coupe du Cameroun. Les Bon ba djob ont battu (1-0) Avion academy sur la plus petite des marges lors des huitièmes de finales, ce dimanche 11 juin 2023.



Douala, le 11 juin 2023. Stade annexe de Bépanda. Les joueurs de Dynamo saluent leurs supporters après la qualification pour les huitièmes de finales

Dynamo de Douala a décroché son ticket pour les quarts de finales de la Coupe du Cameroun. Les Bon ba djob, se sont imposés (1-0) sur la plus petite des marges lors des huitièmes face à Avion Academy. Les jaunes et blancs dans leur couleur tra-

ditionnel, ont remporté la partie en inscrivant un but qui leur a permis de se qualifier pour le prochain tour de cette compétition nationale. La rencontre qui s'est disputée au stade annexe de Bépanda ce dimanche, 11 juin 2023, était un derby régional. Il s'agit de deux clubs de la

même région. Avion qui a réussi à se maintenir en Elite one, et Dynamo qui a accédé en championnat de première division 21 ans après. Dans ce derby local, c'est Dynamo qui l'a remporté. Samuel Tanga (Dynamo) a donné la victoire à son équipe en inscrivant

l'unique but de la partie. Les Bon ba djob, depuis le début de cette Coupe du Cameroun ont maintenu leur dynamisme. « On a eu beaucoup d'occasions. Mais, on n'a pas été assez efficace. On pouvait en découdre depuis la 40e minute de jeu. Heureusement que mes joueurs ont poussé jusqu'à l'ouverture du score. L'enjeu n'a pas tué le jeu. Nous avons seulement été maladroit devant les buts de l'adversaire », a commenté Jean-Pierre Muth, le coach de Dynamo. Il précise qu'il était conscient que la rencontre allait être difficile au regard du fait que les joueurs d'Avion se connaissent parfaitement. L'aventure se poursuit ainsi pour les Bon ba djob qui affichent l'ambition d'atteindre le cap de la finale.

Dans ce derby local, la plupart des joueurs cadres d'Avion n'étaient pas présents à cette rencontre. Il a fallu faire appel à des joueurs en rescousse pour disputer le match contre Dynamo a-t-on appris. « Je pense que le gros problème qu'on a eu c'est au niveau de la gestion des efforts. Lorsque le championnat est fini, il y a eu une grosse démobilitation au niveau de l'effectif. On était à 6 six joueurs. Certains avaient tout donné durant le championnat. La Coupe c'était juste pour s'amuser. On n'arrivait à avoir suffisamment des joueurs aux entraînements », a expliqué David Nganbe, l'entraîneur d'Avion academy.

Moustapha Oumarou Djidjioua (Stagiaire)

Réactions

« Notre objectif c'est d'arriver en finale »

Joseph Bruno Eok,
capitaine de Dynamo



Pour cet après-midi, nous étions conscients du fait que la rencontre qu'on allait jouer contre Avion était un derby. Un derby ne se joue pas. Il se gagne. C'est notre deuxième derby après celui contre Caïman de Douala. En venant ici, on savait que le match n'allait pas être facile. Mais nous avons donné le meilleur de nous pour être victorieux. On va prendre match après match. Notre objectif c'est d'arriver en finale.

« Ils ont eu plus envie »

Adamou Njoya,
avant-centre Avion academy



Je ne peux pas dire avec exactitude ce qui n'a pas marché. On avait bien préparé le match. Nous avons tout donné mais ce n'était pas notre jour de chance aujourd'hui. Dynamo n'a pas été plus fort que nous. Mais ils ont eu plus envie que nous en mettant beaucoup d'impact physique sur le plan du jeu. L'adversaire a gardé le ballon contrairement à nous qui faisons les longs ballons.

Propos recueillis par
M.O.D (Stg)

Fovu élimine Canon aux tirs aux buts

Stade annexe de Bépanda. Le scénario des Tirs aux buts n'a pas souri cette fois aux Mekok Me Ngonda, sortis de la compétition en huitième de finales.



Douala, le 11 juin 2023. Stade annexe de Bépanda. Les joueurs de Fivu de Baham se congratulent après avoir éliminé Canon aux tirs aux buts

Les deux équipes sont allées aux séances des Tirs au but (Tab). C'est l'issue par laquelle Fovu club de Baham et Canon de Yaoundé se sont séparés. Le scénario ne s'est pas répété pour

Canon tombeur de Djiko de Bandjoun lors des 16e. Les Mekok Me Ngonda ont raté 3 tirs sur les 9. Alors que Fovu a juste manqué 2/9. Une performance qui a permis à Fovu de passer pour la prochaine

étape. Mais avant cette phase, les 22 acteurs se sont neutralisés au terme du temps réglementaire du jeu. Les matches se suivent mais ne ressemblent pas. Canon qui a fait une belle entame de jeu avec une

envie de gagner la partie réussie à ouvrir le score. Puis Fovu qui courait après le score a fini par rattraper son adversaire (1-1). L'équipe de la région de l'Ouest a remis les pendules à l'heure. Un score qui a obligé les deux équipes à aller jusqu'au Tab.

C'est à ce stade de la compétition que le parcours de l'équipe de Nkoldongo s'arrête. Selon Hugues Donald Biloa, l'entraîneur des gardiens, les joueurs avaient la possibilité de gagner le match dans le temps réglementaire. « Nous sommes allés aux tirs aux buts. Malheureusement, la chance ne nous a pas souri aujourd'hui. On a des regrets. On avait l'avantage de marquer et de finir le match. Nous ne l'avons pas fait. Félicitation à l'adversaire », a-t-il déclaré. Guy Djiepnang, le coach de Fovu pense que cette vite victoire est vite à oublier. « On va savourer cette victoire aujourd'hui, mais dès demain, on va se mettre au travail pour la suite. L'adversaire était de taille. On s'attendait à une partie très difficile. Mais pendant les tirs aux buts, ça n'a pas été facile », a réagi le technicien. Pour lui, cette victoire s'est jouée sur le détail.

Moustapha Oumarou Djidjioua (Stagiaire)

Réactions

« Dès l'enfance j'étais très bon aux arrêts »

Junior Mbanji,
gardien de Fovu



Je tiens à remercier tous mes coéquipiers car c'est grâce à eux que j'ai pu faire cette prestation aujourd'hui. On promet le meilleur pour les matches à venir. Dès l'enfance j'étais très bon aux arrêts des tirs aux buts. Et aux entraînements, on continue de mettre plus d'accent sur cet aspect

« Nous sommes juste déçus »

Henry Tchikeu,
joueur de Canon



C'est inexplicable. Nous avons mené et nous avons été rattrapés au score. Vers la fin du temps réglementaire, nous avons mis beaucoup d'énergie mais on n'a pas marqué. Nous sommes juste déçus. Notre dernier tireur a manqué l'appréciation du tir. Nous n'avons que nos yeux pour pleurer. On avait la victoire entre nos mains pourtant »

Propos recueillis par
M.O.D (Stg)

le jour

Publiez vos annonces
à partir de **5000 F cfa.**

*Améliorez votre visibilité
à moindre coût.

*Faites asseoir votre notoriété
*Booster vos affaires

*Réservez votre espace sur l'adresse suivante :

lejournservicecommercial@yahoo.fr

Yaoundé : 22 04 01 85 / 96 98 62 64

/ 99 74 95 85

Douala : 77 68 10 34 / 99 93 76 72



Afriland First Bank

Acteur majeur de l'économie

S'appuyant sur un modèle de banque universelle, Afriland First Bank, leader du marché camerounais, allie solidité financière, qualité de service et stratégie de croissance durable, afin de mettre sa performance au service du financement de l'économie et des projets de ses clients.

L'intérêt de la clientèle est notre priorité

✉ qualite@afilandfirstbank.com
🌐 www.afilandfirstbank.com



☎ 222 51 80 50
📞 680 05 80 05



Afriland First Bank